



# 12 Questions aux candidats aux Législatives 2024

**RESTITUTION**

27 Juin 2024



**CCI BAYONNE  
PAYS BASQUE**  
*Euskal Herri*

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



**En préambule, les Chambres de Commerce et d'industrie étant des établissements publics, ses membres élus et ses agents sont tenus au droit de réserve et de neutralité.**

**La restitution des réponses aux 12 grandes questions posées est conforme à ce droit.**

**L'ensemble des candidats a été sollicité par voie de presse ou par mail, vous trouverez dans ce document les réponses telles qu'elles ont été renseignées dans le formulaire en ligne prévu à cet effet.**





*« Les chefs d'entreprise se sont habitués à l'incertitude et s'adaptent chaque jour. Aujourd'hui face à ces élections anticipées, les 30 juin et 7 juillet prochains, il me semblait indispensable d'interroger tous les candidats sur leur compréhension des enjeux économiques du territoire.*

*Le moment est important et nécessite de clarifier les positions de chaque groupe politique pour répondre aux préoccupations du monde économique.*

*Dans ses missions et sa raison d'être, la CCI représente les intérêts des entreprises des secteurs du Commerce, du Tourisme, de la Construction, de l'Industrie et des services.*

*La visibilité de l'activité étant déjà restreinte, les conditions étant particulièrement difficiles avec, de surcroît, la hausse de la fiscalité locale votée en mars dernier par les élus de la Communauté Pays Basque, on ne peut donc pas fermer les yeux sur l'impact du clivage des opinions.*

*C'est pourquoi j'ai pris cette initiative qui permettra aux candidats de répondre en toute transparence et aux chefs d'entreprise d'être informés. »*

André Garreta, président de la CCI Bayonne Pays Basque



# 1. L'inflation, les charges d'énergie et la fiscalité affectent la rentabilité des entreprises du Pays Basque et la pérennité des emplois.

- Considérez-vous que ces sujets seront prioritaires dans vos actions en tant que législateur ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles sont les 3 propositions que vous feriez ?



# 1. L'inflation, les charges d'énergie et la fiscalité

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Prioritaires : oui**

## Quelles propositions ?

1. Nous proposons de revenir sur la taxe Macron de 10% sur les prix de l'électricité et la hausse programmée des prix du gaz.
2. Nous proposons de soutenir le tissu de TPE et PME Français en excluant l'accès aux marchés publics les entreprises non-européennes qui ne respectent pas nos normes, notamment Chinoises et Indiennes. Cette avancée a déjà été obtenue dans cette législature pour les équipements de production d'énergies renouvelables.
3. Nous proposons ensuite de créer un nouveau cadre de financement pour les TPE-PME en leur donnant accès à un pôle bancaire public qui pourra proposer des avances de trésorerie sans intérêts sur un ou deux ans, soutenir de la même manière des reprises d'entreprises et aider à la modernisation par l'investissement, avec également un nouveau suramortissement.

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Prioritaires : oui**

## Quelles propositions ?

1. Poursuite de suppression progressive de la CVAE
2. Création d'un Fonds vert pour la rénovation énergétique des bâtiments professionnels
3. Appliquer la baisse de 15% des factures d'électricité pour les plus petites entreprises."

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Prioritaires : oui**

## Quelles propositions ?

1. Mettre en place des boucliers tarifaires énergétiques pour les TPE PME.
2. Revoir les conditions de régulation du marché de l'électricité pour décorrélérer la fixation du prix de l'électricité décarbonée (renouvelable ou nucléaire) du prix du gaz (énergie fossile)
3. Mettre en place des incitations financières d'envergure pour accélérer la décarbonation des entreprises, des industries en particulier, ainsi que la mise en place de solutions en autoconsommation.

# 1. L'inflation, les charges d'énergie et la fiscalité

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

## Prioritaires : oui

### Quelles propositions ?

1. Baisser les impôts de production et les cotisations sociales qui grèvent la compétitivité de nos entreprises. C'est le pouvoir de produire. Le poids des impôts de production reste nettement plus élevé en France (4,7% du PIB) que dans la moyenne de la zone euro (2,3% du PIB) ou de l'Union européenne (2,5% du PIB) et qu'en Allemagne (1,0% du PIB).
2. Baisser les charges sociales salariales pour aligner au maximum le salaire net des Français sur leur salaire brut. L'écart entre le salaire brut et le salaire net est l'un des plus élevés d'Europe. Sur 100 euros de revenus du travail, 47 euros sont prélevés par l'Etat en France. Nous voulons baisser les cotisations salariales pour redonner du pouvoir d'acheter aux Français. Cette mesure permettrait de rendre du pouvoir d'achat aux Français qui travaillent. Elle concernerait les salariés jusqu'à au moins 3 SMIC et permettrait une augmentation des salaires nets entre 5 et 10%.
3. Réduire la taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité (TIFCE) et le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) qui pèsent sur le prix de l'électricité, de façon à rendre près de 10 milliards d'euros aux Français. Il n'est plus nécessaire de

subventionner à outrance les énergies renouvelables qui ne pourront jamais se substituer totalement à l'énergie nucléaire car leur fonctionnement est alternatif. La priorité est donc le renforcement de l'énergie nucléaire.

Ces mesures ne sont possibles que si l'on a le courage de baisser les dépenses. Le contre-budget des Républicains présenté à l'automne 2023 proposait déjà une baisse de 25 milliards d'euros des dépenses publiques. Nous considérons qu'il faut aller beaucoup plus loin et trouver des sources d'économies en réduisant le nombre de fonctionnaires (il n'y a aucune raison que le nombre de fonctionnaires soit de 85 pour 1 000 habitants en France contre 56 en Allemagne), en engageant une réforme des structures publiques et en révisant les politiques publiques pour les rendre plus efficaces tout en diminuant leurs coûts. Il faut également réduire les dépenses sociales, notamment en fusionnant les minima sociaux. Concernant la taxation de l'énergie qui est encadrée par des directives européennes, il conviendra de négocier avec nos partenaires en installant un véritable rapport de force politique à la hauteur du poids de notre pays en Europe.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

## Prioritaires : oui

### Quelles propositions ?

1. Baisser les taxes de production des entreprises.
2. Faire baisser le prix de l'électricité en pérennisant la production nucléaire, sortir de la tarification Arenh et réformer le calcul des prix de gros.
3. Baisser l'impôt sur les sociétés à 15%.

# 1. L'inflation, les charges d'énergie et la fiscalité

**RN**

Serge Rosso (5e du 64)

## Prioritaires : oui

### Quelles propositions ?

1. Réduction de la fiscalité : Suppression de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour soulager les entreprises et améliorer leur compétitivité. Le RN propose de simplifier et de réduire la fiscalité pour rendre l'environnement économique plus favorable aux entreprises. Pour cela, la CVAE sera supprimée d'ici 2027 ainsi que la C3S.
2. Maîtrise des coûts énergétiques : Réduire les factures d'électricité des entreprises de 30 % en négociant avec la Commission européenne la sortie du tarif européen de l'électricité et ainsi bénéficier de l'avantage comparatif de notre parc nucléaire avec une énergie fiable et peu chère.
3. Simplification administrative : Réduction des normes et des règlements inutiles qui pèsent sur les entreprises. Le RN souhaite l'organisation d'états-généraux de la simplification administrative durant 12 mois filière par filière avec les acteurs économiques afin d'inventorier les normes utiles, celles devant être réécrites et celles pesant le plus sur les acteurs économiques. Cette mesure s'accompagnera d'une pause de 12 mois dans la surtransposition réglementaire des normes européennes.

## 2. La communauté d'agglomération Pays Basque a augmenté la fiscalité des entreprises pour financer de nouveaux projets, malgré un budget déjà conséquent et un contexte économique fragile.

- Pensez-vous vous mobiliser contre cette décision ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles solutions proposez-vous ?



## 2. La communauté d'agglomération Pays Basque a augmenté la fiscalité des entreprises, pensez-vous vous mobiliser contre cette décision ?

UG

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

### Mobilisation contre : oui

#### Quelles solutions ?

Nous nous sommes exprimés contre cette augmentation de fiscalité qui n'était pas nécessaire au financement des investissements lors du vote du budget 2024. L'excédent de 2023, à hauteur de 20 Millions d'Euros n'a pas été pris en compte dans les prospectives financières, et les taux de réalisation des investissements ne sont que de 66%.

Deux leviers sont à mettre en œuvre :

- une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement
- une capacité d'emprunt très importante qui est immédiatement mobilisable avec un taux de désendettement de 4,2 ans, le plus faible depuis la création de la CAPB.

ENS

Florence Lasserre (5e du 64)

### Mobilisation contre : non

#### Quelles solutions ?

La proposition est déjà votée. Il faut exiger de la CAPB qu'elle travaille plus en collaboration avec la CCI, et mettre en place un plan pluriannuel co-construit du développement économique.

PNB  
EAJ

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

### Mobilisation contre : oui

#### Quelles solutions ?

- 1) Faire un audit portant sur les évolutions des charges de fonctionnement depuis la création de l'agglomération et mettre en œuvre, en conséquence, un plan ambitieux de recherche d'économie.
- 2) Mettre en place des indicateurs permettant de mesurer la performance et les résultats atteints par les politiques publiques.
- 3) Si le taux d'inflation est supérieur à 3 %, exiger, par la loi, que les intercommunalités ne puissent pas augmenter au-delà du taux d'inflation, leur niveau de fiscalité (évolution des bases et des taux cumulés).

## 2. La communauté d'agglomération Pays Basque a augmenté la fiscalité des entreprises, pensez-vous vous mobiliser contre cette décision ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

### Mobilisation contre : non

#### Quelles solutions ?

Répondre positivement serait de la pure démagogie puisque cette décision a été adoptée par l'assemblée communautaire pour le budget 2024. J'ai trop de respect pour les institutions, les collectivités, EPCI, et les élus locaux pour m'introduire dans un débat qui appartient aux élus communautaires et à eux seuls. Quelques remarques néanmoins, sans cibler la CAPB, sur la nécessaire refonte de la fiscalité locale.

La compensation par une fraction de TVA de la suppression de la CVAE et de la taxe d'habitation soulève la problématique de l'attractivité territoriale. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) était corrélée avec les efforts d'attractivité économique faits par les territoires. Cette dépendance n'existe plus avec la TVA qui ne tient pas compte de la situation spécifique

et des engagements de chaque territoire. Aussi, la conjoncture économique peut significativement impacter la TVA qui est une ressource dynamique et donc exposer les collectivités et EPCI au déséquilibre financier. C'est par exemple le phénomène observé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques qui voit ses ressources s'effondrer en même temps que les DMTO. Enfin, la suppression des impôts locaux a considérablement réduit l'autonomie fiscale des collectivités et EPCI ce qui contraint par exemple les EPCI à actionner le levier de la fiscalité sur les entreprises, sur lesquels elles disposent d'un pouvoir de taux. Pour toutes ces raisons je défendrai une refonte du mode de financement des collectivités et EPCI en accord avec les objectifs d'autonomie financière des collectivités territoriales et de valorisation de l'attractivité territoriale.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

### Mobilisation contre : oui

#### Quelles solutions ?

Pour lutter contre l'augmentation des impôts, nous réduirons les dépenses de fonctionnement pour financer tous les nouveaux projets qui seront conçus et financés avec un souci d'efficacité du premier euro.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

### Mobilisation contre : oui

#### Quelles solutions ?

1. Audit des dépenses : Réaliser un audit complet des dépenses de la CAPB pour identifier les économies possibles. Cela permettra de s'assurer que les fonds sont utilisés de manière efficace et efficiente.
2. Clarifier les compétences des collectivités locales : Préciser les compétences des différents niveaux de collectivités locales et effectuer des économies sur les doublons administratifs.
3. Stabiliser les revenus des collectivités locales : Allouer les moyens nécessaires aux compétences pour une fiscalité locale stabilisée.
4. Incitations fiscales : Proposer des incitations fiscales pour les entreprises qui investissent localement et créent des emplois afin de stimuler l'économie sans augmenter la pression fiscale.

**3. La formation de nos futurs talents et de nos collaborateurs est une condition de développement et de performance pour nos entreprises et d'ancrage des emplois sur notre territoire. Il s'agit également d'un levier complémentaire aux actions d'accompagnement de la CCI, auprès des entreprises, pour faire face aux enjeux de la transition écologique, de la transformation numérique et de la nécessaire adaptation des compétences et des modes de collaboration.**



- Pensez-vous qu'accompagner le développement des campus de la CCI, ESTIA (école d'ingénieurs) et EMISA (école de management) est important ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions feriez-vous pour les accompagner ?



### 3. Pensez-vous qu'accompagner le développement des campus de la CCI, ESTIA (école d'ingénieurs) et EMISA (école de management) est important ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Pour accompagner : oui**

#### Quelles solutions ?

Nous proposons de soutenir le développement de campus de proximité et d'excellence pour éviter le départ contraint des jeunes dans les grandes villes ; d'encourager les jeunes ruraux à poursuivre leurs études supérieures en les soutenant financièrement pour accroître le vivier de talent local.

Nous proposons aussi de renforcer le temps de formation, librement choisi, financé par la cotisation.

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Pour accompagner : oui**

#### Quelles solutions ?

1. Créer du logement étudiant sur les sites ou à proximité des sites pour accueillir les jeunes
2. Créer une bourse locale pour les jeunes talents du Pays basque.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Pour accompagner : oui**

#### Quelles solutions ?

1. Imaginer et mettre en place des dispositifs de financement public pour accompagner les projets d'innovation collaboratifs entre les écoles et les entreprises.
2. Étudier les possibilités d'extension / création d'un nouveau campus ESTIA en Pays Basque intérieur
3. Démultiplier les axes de collaboration avec les universités du Pays Basque Sud.

### 3. Pensez-vous qu'accompagner le développement des campus de la CCI, ESTIA (école d'ingénieurs) et EMISA (école de management) est important ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

#### Pour accompagner : oui

##### Quelles solutions ?

Les jeunes sont l'avenir de notre pays. Et l'avenir de chaque jeune passe d'abord par la possibilité de se former pour accéder à l'emploi. A travers, les cycles préparatoires, les bachelors, cycles généralistes, les formations en apprentissage, mastères spécialisés, doctorats, ou encore les reconversions, les différentes formations proposées à l'ESTIA et l'EMISA répondent parfaitement au besoin du monde de l'entreprise.

Le soutien du parlementaire au développement des campus de la CCI passera par l'amélioration de l'orientation, la transformation de l'enseignement professionnel, la facilitation de l'apprentissage pour les entreprises et le développement de l'offre de logements abordables. Nous tenons à développer concrètement notre vision pour le développement de l'apprentissage

qui doit tenir compte des réalités économiques. Nous proposons la mise en place d'une exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance, et le lancement d'une grande campagne de promotion de l'alternance.

Il conviendra de revoir le rythme de l'alternance pour le rendre plus compatible avec celui de l'entreprise, en permettant une plus grande modularité des temps de présence, en accord avec l'établissement scolaire. Aussi, l'alignement des conditions de sécurité des alternants sur celles exigées pour les salariés, est une nécessité.

Enfin, nous nous engageons à répondre au défi de la lisibilité des différents contrats d'alternance en leur donnant un socle juridique commun.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

#### Pour accompagner : oui

##### Quelles solutions ?

Nous accompagnerons financièrement tous les systèmes d'enseignement qui développent une filière d'excellence.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

#### Pour accompagner : oui

##### Quelles solutions ?

1. Financement ciblé : Augmenter les subventions pour les programmes de formation spécialisés dans les compétences nécessaires pour la transition écologique et numérique. Le RN soutient le développement des compétences techniques et managériales pour répondre aux besoins des entreprises locales.
2. Favoriser l'insertion des jeunes diplômés : Encourager les partenariats entre les entreprises locales et les écoles pour des programmes de stages et d'apprentissage, facilitant ainsi l'intégration des étudiants dans le monde professionnel.
3. Soutien à l'innovation : Investir dans des infrastructures de recherche et développement au sein des campus pour favoriser l'innovation technologique et l'excellence académique.

#### 4. Les entreprises appellent à une vraie simplification des règles administratives et des normes françaises et européennes.

- Considérez-vous cette demande comme prioritaire ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles sont les 3 premières propositions que vous ferez ?



## 4. Les entreprises appellent à une vraie simplification des règles administratives et des normes françaises et européennes, considérez-vous cette demande comme prioritaire ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Prioritaire : oui**

### Quelles propositions ?

Nous proposons de :

1. légiférer avec une exigence de simplification ;
2. de simplifier les procédures et process partout où cela peut être réalisé sans porter atteinte aux objectifs de régulation ;
3. d'adopter un mécanisme d'harmonisation sociale par le haut entre les États européens tout en promouvant un protectionnisme social et environnemental aux frontières de l'UE pour une concurrence loyale.

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Prioritaire : oui**

### Quelles propositions ?

1. Faciliter l'accès aux marchés publics pour toutes les entreprises
2. Disparition totale des formulaires CERFA
3. Audit des normes existantes au vue de la suppression des plus inutiles dans un futur texte de simplification
4. Instaurer un test PME pour que l'impact sur les entreprises soit systématiquement pris en compte pour la future élaboration des normes qui les concernent.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Prioritaire : oui**

### Quelles propositions ?

1. Recenser au sein de chaque administration, les différentes procédures demandées aux entreprises pour identifier les doublons et assurer une bonne communication des administrations entre elles afin d'éviter de sur-solliciter les entreprises.
2. Instaurer le principe de la « bonne foi a priori » si l'entreprise n'a pas su ou pu répondre aux injonctions de l'administration. La charge de la preuve serait inversée.
3. Constituer une commission regroupant les administrations et les représentants du monde de l'entreprise (CCI) pour établir un plan drastique de réduction des procédures administratives, avec un objectif de diminution de 70 %.

## 4. Les entreprises appellent à une vraie simplification des règles administratives et des normes françaises et européennes, considérez-vous cette demande comme prioritaire ?

**LR**

Valérie Castrec (5e du 64)

**Prioritaire : oui**

### Quelles propositions ?

1. Notre pays n'a jamais produit autant de règles car il n'a jamais eu autant de producteur de règles. Il convient de diminuer de 33% à 25% (taux de l'Allemagne) le taux de tâches administratives dans la fonction publique et rendre au service public effectif 75% des effectifs (contre 66% actuellement) ce qui contribuera à répondre au manque de moyens de nombreux services publics (faire basculer 450 000 fonctionnaires des bureaux vers le terrain et la réduction de la masse salariale, ce qui permettra de combiner bon service public de proximité et défense des contribuables) et réduire les contraintes qui pèsent sur les entreprises.
2. Diviser par deux les contraintes administratives imposées aux entreprises et aux citoyens à travers la réforme des codes. A titre d'exemple, le code de l'urbanisme faisait 600 pages en 1982, il fait 3600 pages aujourd'hui. Il y a 10 ans, le code de l'environnement faisait 100.000 mots, il fait désormais 1 million de mots.
3. Interdire la surtransposition des normes européennes et se battre en Europe pour appliquer la règle du "one in, two out" selon laquelle pour toute nouvelle norme européenne créée, deux normes européennes doivent être supprimées.

**REC**

Alain Cayuela (5e du 64)

**Prioritaire : oui**

### Quelles propositions ?

1. Réduire la paperasserie et établir de nouvelles règles administratives qui ne seront plus des carcans au développement des entreprises.
2. L'administration devra a priori considérer que les entrepreneurs sont respectueux des règles.

**RN**

Serge Rosso (5e du 64)

**Prioritaire : oui**

### Quelles propositions ?

1. Simplification des démarches : Créer une plateforme unique pour toutes les démarches administratives des entreprises, réduisant ainsi la complexité et le temps nécessaire pour se conformer aux réglementations.
2. Révision des normes : Lancer les états-généraux de la simplification administrative en lien avec les acteurs économiques. Cette initiative vise à alléger la charge réglementaire qui pèse sur les entreprises et en particulier les TPE-PME.
3. Surtransposition des normes européennes : Mettre fin à la surtransposition des directives européennes en France, afin de ne pas ajouter des couches supplémentaires de régulation au-delà de ce qui est exigé au niveau européen.

**5. La loi NOTRE a confié la compétence économique aux conseils régionaux et aux EPCI comme la Communauté d'agglomération Pays Basque. A ce jour La CCI dispose d'une convention d'objectifs avec le Conseil régional, mais aucune convention globale concertée avec l'agglomération Pays Basque. Seuls quelques projets sont portés, sans volonté de créer une dynamique forte en faveur d'un développement économique responsable et durable.**

- Considérez-vous comme prioritaire que la Communauté Pays Basque s'engage dans une convention globale concertée avec la CCI Bayonne Pays Basque ?
  1. Oui
  2. Non
- Comment pensez-vous accompagner cette démarche ?
- Considérez-vous également que l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire devraient engager plus de coopération dans leurs actions afin d'éviter les phénomènes de surtransposition et de doublon ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions faites-vous ?



## 5. Considérez-vous comme prioritaire que la Communauté Pays Basque s'engage dans une convention globale concertée avec la CCI Bayonne Pays Basque ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Pour une convention : oui**

### Quel accompagnement ?

En invitant, en tant que député(e)s, la CCI et la CAPB à élaborer une convention de partenariat et décliner ensemble un plan d'action commun (en cohérence et complémentarité avec l'action économique menée par la Région).

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Pour une convention : oui**

### Quel accompagnement ?

Transformer la convention CCI/Région en convention tripartite en incluant la CAPB.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Pour une convention : oui**

### Quel accompagnement ?

1. Dans un premier temps, mettre en place une démarche de médiation pour rapprocher les parties, et faire en sorte que la CCI Bayonne Pays Basque devienne, de facto, la direction de développement économique de la CAPB.
2. Faire évoluer la législation pour mettre en place des incitations (juridiques, financières) au conventionnement des collectivités territoriales en charge de la compétence économique avec les CCI de leur territoire.

## 5. Considérez-vous comme prioritaire que la Communauté Pays Basque s'engage dans une convention globale concertée avec la CCI Bayonne Pays Basque ?

**LR**

Valérie Castrec (5e du 64)

### Pour une convention : oui Quel accompagnement ?

Les CCI constituent une force motrice essentielle pour le développement économique des territoires de France. En tant qu'établissements publics, elles travaillent en lien étroit avec les Services de l'État, les collectivités, le MEDEF, la CPME et l'ensemble des acteurs qui façonnent notre vie économique.

C'est le cas pour la CCI Bayonne Pays Basque avec un certain nombre d'actions menées avec la CAPB et la Région comme par exemple l'attractivité d'entreprises vers notre territoire ou l'observation économique.

La mission des CCI au service des entreprises est déterminante pour moi et sans interférer dans les décisions des collectivités et EPCI, nous serons toujours à votre disposition pour participer au développement de cet écosystème économique constitué des différentes entités, structures d'accompagnement et personnalités engagés pour le développement économique du Pays basque.

**REC**

Alain Cayuela (5e du 64)

### Pour une convention : non Quel accompagnement ?

Notre volonté de simplification des finances publiques nous conduit à ne pas multiplier les sources de financement des organismes publics et para-publics.

Pour la CCI le niveau régional nous semble le plus indiqué.

**RN**

Serge Rosso (5e du 64)

### Pour une convention : oui Quel accompagnement ?

1. Soutenir la réindustrialisation : Renforcer le rôle des CCI auprès des collectivités en charge de l'économie en vue de réindustrialiser le pays au sein de chaque territoire.
2. Donner leur place aux corps intermédiaires : Organiser avec les représentants du monde économique et en particulier les CCI un suivi des projets à enjeux.
3. Flèche du foncier à vocation économique : Identifier avec les CCI des zones répondant aux besoins des acteurs économiques et simplifier les normes administratives pour l'implantation d'entreprises dans ces zones.
4. Suivi et évaluation : Mettre en place des indicateurs de performance pour suivre l'avancement des projets et ajuster les actions si nécessaire, assurant ainsi la transparence et l'efficacité des initiatives.

## 5. Bis - Considérez-vous également que l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire devraient engager plus de coopération dans leurs actions afin d'éviter les phénomènes de surtransposition et de doublon ?

UG

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Pour + de coopération : oui**

### Quelles propositions ?

Nous proposons d'initier une rencontre des acteurs économiques institutionnels (État, Région, Département, communes de + de 10000 habitants) afin de façonner une feuille de route partagée recherchant les synergies et la complémentarité et écartant les doublons. Et mettre en place une rencontre annuelle d'évaluation.

ENS

Florence Lasserre (5e du 64)

**Pour + de coopération : oui**

### Quelles propositions ?

- Pilotage centralisé de la coopération entre acteurs institutionnels organisée par la CCI
- Clarification des compétences de chaque acteur institutionnel pour éviter les doublons sur le plan du développement économique.

PNB  
EAJ

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Pour + de coopération : oui**

### Quelles propositions ?

Cette question est en effet essentielle. Un chef d'entreprise a beaucoup trop d'interlocuteurs auprès de qui s'adresser pour un même projet ou problématique donné.

Il est essentiel de rassembler tous les acteurs en charge de l'animation économique d'un territoire (conseil régional, communauté d'agglomération, CCI, CMA, centre d'appui, toute autre organisme public ou privé) pour se répartir le portefeuille d'entreprise et avoir une totale coordination sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui en a la pleine légitimité.

L'animation économique du territoire devrait être mesurée avec des indicateurs de performance. Les organismes qui ne souhaiteraient pas participer à une telle démarche se verraient supprimer tout aide publique.

## 5. Bis - Considérez-vous également que l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire devraient engager plus de coopération dans leurs actions afin d'éviter les phénomènes de surtransposition et de doublon ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

### Pour + de coopération : oui Quelles propositions ?

Nous croyons à la concertation et je serai toujours aux côtés de ceux qui prônent le dialogue entre les entités. Toutefois, après l'échec du concept de chef de file introduit par la loi NOTRe, il conviendra d'aborder sérieusement le chantier du partage des tâches pour clarifier le « qui fait, quoi », de trancher avec clarté et sans ambiguïté la répartition de certaines compétences, comme le tourisme, le sport ou la culture par exemple. La multiplication des acteurs crée des contraintes pour les acteurs et un coût significatif pour le contribuable. A titre personnel, je comprends difficilement que les collèges et les lycées soient gérés par deux niveaux de collectivité territoriale.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

### Pour + de coopération : oui Quelles propositions ?

Nous supprimerons de l'organisation et du fonctionnement des acteurs institutionnels toutes possibilités de redondances en précisant les limites de compétences de chacun. La simplification administrative qui est attendue par les entrepreneurs sera enfin une réalité.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

### Pour + de coopération : oui Quelles propositions ?

1. Simplifier le mille-feuille territorial : Clarifier le rôle de chaque niveau de collectivité locale pour garantir une efficacité et un réel soutien au territoire.
2. Réformer l'organisation administrative locale : Permettre à l'Etat de se mettre en ordre de bataille pour la réindustrialisation avec une coopération accrue entre préfets et collectivités à compétence économique.
3. Plateformes collaboratives : Créer des plateformes collaboratives pour faciliter la communication et la coopération entre les différents acteurs institutionnels. Cela permettrait de partager les meilleures pratiques et de coordonner les actions.
4. Harmonisation des actions : Élaborer des plans d'action coordonnés pour éviter les doublons et maximiser l'efficacité des initiatives. Le RN soutient une coordination des politiques pour éviter les redondances et assurer une utilisation optimale des ressources.
5. Renforcement des synergies au niveau local : Encourager les synergies entre les différentes institutions pour une utilisation plus efficiente des ressources, optimisant ainsi les impacts positifs sur l'économie locale.

## 6. La Recherche et les plateformes d'innovation et de transfert de technologie impulsés et animés par l'école d'ingénieurs de la CCI, ESTIA à Bidart, en partenariat avec l'Europe, la région, la communauté d'agglomération et les entreprises, ont fait la preuve de leur pertinence au-delà de notre seul territoire.



- Pensez-vous que soutenir, investir dans la Recherche, l'innovation et le transfert de technologie est primordial ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions faites-vous ?

## 6. Pensez-vous que soutenir, investir dans la Recherche, l'innovation et le transfert de technologie est primordial ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Soutien primordial : oui**

### Quelles propositions ?

Nous proposons de faire voter une loi de programmation de la recherche plus ambitieuse, qui permette de prendre en compte les besoins spécifiques des territoires, sans concentrer toutes les aides sur les seuls campus de taille importante.

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Soutien primordial : oui**

### Quelles propositions ?

Maintenir l'enveloppe du Crédit Impôt Recherche.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Soutien primordial : oui**

### Quelles propositions ?

Mettre en place des aides financières publiques directes ainsi que des crédits d'impôt lorsque des projets collaboratifs entre les centres de formation et les entreprises sont mis en place.

## 6. Pensez-vous que soutenir, investir dans la Recherche, l'innovation et le transfert de technologie est primordial ?

**LR**

Valérie Castrec (5e du 64)

**Soutien primordial : oui**

**Quelles propositions ?**

- Réécrire le principe de précaution pour favoriser l'innovation responsable.
- Inciter au regroupement local des acteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'incubation, de l'accompagnement et du financement de start-ups dans des «clusters» pour développer les synergies.
- Privatiser les unités de valorisation des centres de recherche publics afin de les rendre plus autonomes dans leur recrutement et leur gestion.
- Développer enfin l'innovation collaborative et ouverte entre PMI et grands groupes.

**REC**

Alain Cayuela (5e du 64)

**Soutien primordial : oui**

**Quelles propositions ?**

Faciliter le financement de la recherche par les entreprises en leur permettant de déduire une partie de leur apport dans des conventions de recherche de taxe de productions.

**RN**

Serge Rosso (5e du 64)

**Soutien primordial : oui**

**Quelles propositions ?**

1. Augmentation des budgets : Allouer des budgets supplémentaires pour la recherche et l'innovation, notamment pour les projets de transfert technologique qui peuvent bénéficier directement aux entreprises locales.
2. Partenariats avec l'industrie : Développer des partenariats avec les entreprises locales pour co-financer des projets de R&D, facilitant ainsi l'application des innovations dans le secteur industriel.
3. Incitations fiscales : Proposer des incitations fiscales pour les entreprises qui investissent dans la recherche et l'innovation, encourageant ainsi le développement technologique et la compétitivité des entreprises françaises.

**7. La transition écologique entraîne de profondes mutations, nécessaires, dans le modèle de gestion et de développement des entreprises. Le rythme des changements à opérer et certaines exigences réglementaires semblent souvent déconnectés de la réalité des entreprises, en particulier les TPE et PME.**

- Considérez-vous que la transition écologique peut se faire en concertation avec les territoires et selon la taille des entreprises à un rythme ou des seuils adaptés ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions faites-vous ?



## 7. Considérez-vous que la transition écologique peut se faire en concertation avec les territoires et selon la taille des entreprises à un rythme ou des seuils adaptés ?

UG

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Concertation : oui**

### Quelles propositions ?

Nous proposons :

1. d'orienter les investissements vers les grandes priorités et bifurcations et d'entraîner l'ensemble de l'économie : planification écologique, logement, souveraineté industrielle et aménagement du territoire notamment.
2. un dispositif de crédit bonifié pour les PME-TPE souhaitant se développer : financement à 0%, voire à taux négatif, de leurs investissements, le taux étant d'autant plus abaissé que ceux-ci sont utiles socialement et écologiquement.
3. des mesures d'accompagnement financiers dégressifs et temporaires pour les petites entreprises qui en ont besoin.
4. l'instauration d'un protectionnisme écologique et social aux frontières de l'Europe afin de lutter contre la concurrence déloyale venue d'Asie notamment.

ENS

Florence Lasserre (5e du 64)

**Concertation : oui**

### Quelles propositions ?

Intégrer la feuille de route de développement économique dans le PCAET de l'agglomération. Favoriser le développement d'une stratégie numérique responsable des entreprises en développant les acteurs locaux de recyclage et d'éco-conception.

PNB  
EAJ

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Concertation : oui**

### Quelles propositions ?

Le plus important est que chaque nouvelle norme ou exigence, soit accompagnée d'une étude d'impact et de mesures d'accompagnement à la transition permettant aux entreprises de s'adapter à ces nouvelles normes dans les délais impartis.

## 7. Considérez-vous que la transition écologique peut se faire en concertation avec les territoires et selon la taille des entreprises à un rythme ou des seuils adaptés ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

### Concertation : oui

#### Quelles propositions ?

Les nouvelles réflexions des scientifiques et des économistes concourent désormais à préconiser un réformisme radical pour sauver la planète, combinant les hyper-technologies résultant de l'innovation accélérée, notamment dans le domaine de l'énergie, et le « zéro pollution » à partir du recyclage à l'infini de toutes les productions. Des filières d'excellence et industrielles de niveau mondial seront développées sur le captage de CO2, l'électrolyse pour la production d'hydrogène, l'hydro-génération, les piles à combustible à méthanol...

La France doit porter en la matière une ambition nationale déclinée dans les territoires en fonction des atouts existants.

Notre engagement consistera également à permettre à l'Europe de défendre ses intérêts dans la compétition commerciale internationale en mettant en place de nouvelles règles de réciprocité, notamment en matière d'accès aux marchés publics ainsi que de respect des normes environnementales et sociales sur les produits importés afin que nos industries ne subissent plus une concurrence déloyale.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

### Concertation : oui

#### Quelles propositions ?

Nous supprimerons toute politique d'écologie punitive.

Nous pensons que la transition ne réussira que par l'acceptation des entreprises de règles adaptées à leurs contraintes.

Le rythme doit être en fonction de l'évolution des technologies.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

### Concertation : oui

#### Quelles propositions ?

1. Adaptation des normes : Adapter les exigences réglementaires en fonction de la taille des entreprises pour éviter des charges disproportionnées. Le RN soutient une transition écologique qui prend en compte la réalité économique des TPE-PME.
2. Formation professionnelle : Former des jeunes dans les domaines de l'innovation pour permettre aux entreprises de s'adapter grâce à de nouvelles solutions techniques.
3. Développer les circuits courts : Soutenir l'implantation d'entreprises s'insérant dans le tissu économique local.
4. Développer les énergies décarbonées : Planifier la création de zones économiques permettant la cogénération et soutenir l'énergie nucléaire.

## 8. Les entreprises du tourisme en particulier et des secteurs de l'industrie, des services et du commerce, font face à de véritables difficultés en matière de recrutement et de fidélisation de leurs ressources humaines en raison de la pénurie de logement au Pays Basque.

Certaines mesures ont été prises, mais ne répondent pas aux problèmes actuels et mettent en péril certains équilibres. Après avoir mis en place le dispositif partenarial EMPLOI Pays Basque, la CCI propose une action collective pour proposer des solutions de logement aux travailleurs temporaires, aux jeunes actifs ou entrants sur le territoire et aux étudiants.

- Etes-vous disposé à soutenir cette démarche dans sa mise en oeuvre et dans son financement ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions faites-vous pour résoudre ces problèmes de logements en particulier au Pays Basque ?



## 8. Etes-vous disposé à soutenir la démarche d'action collective en faveur du logement des travailleurs temporaires, jeunes actifs ou entrants sur le territoire et étudiants, dans sa mise en oeuvre et dans son financement ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

Nous souhaitons poursuivre le travail amorcé notamment par le député Iñaki Echaniz pour promouvoir le logement permanent par rapport au logement touristique (alignement des fiscalités entre propriétaires de locations de longue et de courte durée, boîte à outil pour que les collectivités puissent agir sur l'attrition des logements permanents, prime aux maires bâtisseurs... ).

Nous soutenons aussi l'instauration d'une garantie universelle des loyers pour rassurer les futurs investisseurs en locatif et encourager les propriétaires à louer en longue durée tout en facilitant l'accès aux logements des jeunes actifs, étudiants et des travailleurs à faible revenu.

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

Le développement de l'offre de logement pour les jeunes, les travailleurs et les saisonniers est indispensable au développement économique du Pays basque. Démultiplier les FJT au sein de chaque pôle territorial. Favoriser fiscalement l'offre de logement intergénérationnel avec les startups locales.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

1. Les pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) doivent venir abonder en subventions les investissements portés par les entrepreneurs, en vue du logement de leurs salariés.
2. Des modes de location, de type BRS locatif doivent être amplement diffusés.
3. Plus globalement, la question du logement en Pays Basque va de pair avec la localisation des activités économiques. En ce sens, un accent particulier doit être mis pour favoriser l'implantation des entreprises en Pays Basque intérieur, et ainsi contribuer à loger les habitants au plus près de leur lieu d'activité.

## 8. Etes-vous disposé à soutenir la démarche d'action collective en faveur du logement des travailleurs temporaires, jeunes actifs ou entrants sur le territoire et étudiants, dans sa mise en oeuvre et dans son financement ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

Une grande loi logement est à construire en tenant compte des spécificités des territoires en tension. Cette dernière devra dépasser le simple cadre de la loi Kasbarian qui va dans la bonne direction et que je soutiens mais qui n'est pas assez globale. La crise du logement qui frappe notre pays est indéniable. Cette réalité n'est pas nouvelle, mais ne cesse de se diffuser et concerne de plus en plus de Français et de territoires. En 2024, le nombre d'adultes vivant chez leurs parents a atteint le niveau inédit de 4,92 millions. Les jeunes et les familles confrontés à des difficultés pour se loger sont également toujours plus nombreux. Les demandeurs de logements sociaux n'ont jamais été aussi nombreux dans notre pays (2,6 millions de ménages en 2023). Le département des Pyrénées-Atlantiques n'est pas épargné par cette tendance lourde. En effet, près d'un tiers des habitants de notre département résident dans une commune classée en zone tendue et les prix de vente moyens des biens immobiliers ont augmenté de 31% lors des cinq dernières années.

Notre engagement pour le logement se traduira par la proposition d'un texte de loi reposant sur deux piliers :

1. Encourager la production de logements par un choc d'offre (simplification normative, soutien aux bailleurs publics et privés).
2. Rassurer les propriétaires (réglementations sur les loyers impayés et les expulsions).

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

**Soutien : non**

### Quelles propositions ?

Nous pensons que ce n'est pas le rôle de l'état de construire toujours plus de logements sociaux.

Nous libérerons l'investissement privé afin que l'offre de logement soit plus conséquente.

Pour le pays Basque et plus exactement ses natifs, notre action parlementaire permettra la création d'une Apl spécifique complémentaire, financée par une taxe sur les transactions immobilières.

Nous espérons trouver un appui des autres élus des régions où les prix ont connu une inflation spéculative.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

1. Construction de logements abordables : Encourager la construction de logements abordables spécifiquement pour les travailleurs saisonniers, les jeunes actifs et les étudiants. Le RN propose de faciliter l'accès au logement pour ces populations pour soutenir l'activité économique locale par une mission spécifique pilotée par les préfets.
2. Partenariats publics-privés : Faciliter les partenariats entre les municipalités, les entreprises et les promoteurs pour créer des solutions de logement adaptées. Cela inclut la mise en place de projets de logements mixtes intégrant des logements sociaux et des logements pour travailleurs.
3. Révision des politiques foncières et du ZAN : Assouplir les politiques foncières pour permettre la construction de nouveaux logements dans les zones où la demande est forte, en particulier dans les régions touristiques et à forte densité économique comme le Pays Basque.
4. Relancer le marché de la vente et de la location : Assouplir les règles sur le DPE afin de permettre l'utilisation des logements ne répondant pas aux exigences en matière d'isolation.

**9. Au Pays Basque, la rareté du foncier en général et du foncier économique, en particulier, entraîne de véritables difficultés en matière de construction de logement et d'implantation ou de développement des entreprises.**

**La Loi ZAN (Zéro artificialisation Nette) vient percuter cette problématique et bloquer certaines possibilités.**

- Pensez-vous qu'il est important de revoir cette loi et de l'assouplir pour s'adapter aux contraintes des territoires ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions faites-vous pour résoudre cette question du foncier, en particulier économique ?



## 9. Pensez-vous qu'il est important de revoir la loi ZAN et de l'assouplir pour s'adapter aux contraintes des territoires ?

UG

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

### Révision de la loi : non

#### Quelles propositions ?

L'élaboration des futurs PLUi à l'échelle de vastes périmètres devrait aider à mieux prendre en compte les réalités et particularités des territoires en matière de logement ou d'activités économiques, tout en préservant l'indispensable diminution de l'artificialisation des sols pour conserver le foncier agricole et naturel.

L'exercice mérite d'être mené dans un premier temps sans commencer par changer la loi. Cela permettra ainsi de mieux identifier les points de blocage qu'il conviendra de traiter par des adaptations législatives ou réglementaires. Nous proposons en parallèle, l'encadrement des prix du foncier dans les zones tendues et un soutien fort au recyclage des friches et à la réhabilitation des immeubles ruraux, comme cela a pu être fait en ville avec l'ANRU, pour faire vivre nos cœurs de villages.

ENS

Florence Lasserre (5e du 64)

### Révision de la loi : oui

#### Quelles propositions ?

Sortir les zones agricoles du calcul de la loi ZAN afin de redonner des surfaces aux zones économiques.

Nouvelle répartition des hectares réservées aux grands travaux au profit des zones économiques.

PNB  
EAJ

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

### Révision de la loi : oui

#### Quelles propositions ?

La vertu des objectifs ambitieux de cette loi en matière de lutte contre l'artificialisation est qu'elle oblige les pouvoirs publics à être plus inventifs en matière de solutions pour le foncier économique : réhabilitation des zones existantes, densification, reconversion de friches, usines à étage, etc. Les surcoûts liés à ces nouveaux modes d'urbanisation économique, doivent pouvoir être essentiellement portés par les collectivités afin de ne pas venir gréver la compétitivité des entreprises.

Ce n'est qu'après avoir exploité toutes les possibilités de densification foncière que l'ouverture à de nouvelles artificialisations pourra être envisagée.

## 9. Pensez-vous qu'il est important de revoir la loi ZAN et de l'assouplir pour s'adapter aux contraintes des territoires ?

**LR**

Valérie Castrec (5e du 64)

### Révision de la loi : oui

#### Quelles propositions ?

A la suite des travaux du Sénat pour assouplir le ZAN en retirant certains projets d'envergure nationale ou européenne (PENE) du calcul de l'artificialisation des sols, nous proposerons de revoir considérablement à la baisse les ambitions globales de la loi climat et résilience qui ambitionne la division par deux des surfaces urbanisables tous les 10 ans.

Conscients des enjeux environnementaux, notre priorité demeure d'assurer au plus grand nombre de vivre dignement, de pouvoir se loger et travailler pour subvenir à ses besoins.

**REC**

Alain Cayuela (5e du 64)

### Révision de la loi : oui

#### Quelles propositions ?

Pour le logement nous pensons que la surélévation des bâtiments de 1 ou 2 étages peut être une solution. Ce qui libérera des marges de manœuvre pour le foncier économique tout en limitant l'artificialisation des sols.

**RN**

Serge Rosso (5e du 64)

### Révision de la loi : oui

#### Quelles propositions ?

1. Révision de la Loi ZAN : Proposer une révision de la Loi ZAN pour permettre une utilisation plus flexible du foncier en fonction des besoins locaux tout en respectant les objectifs environnementaux.
2. Développement de zones économiques : Identifier et développer de nouvelles zones économiques pour favoriser l'implantation des entreprises. Le RN propose de créer des zones d'activités économiques dédiées avec des incitations fiscales pour encourager l'implantation des entreprises.
3. Incitations pour l'optimisation du foncier : Mettre en place des incitations pour encourager l'optimisation et la réutilisation des terrains disponibles, réduisant ainsi la pression sur le foncier non développé et favorisant une utilisation plus efficiente des ressources foncières.

## 10. Le port de Bayonne est un outil de transition écologique majeur que la CCI gère depuis de nombreuses années pour le compte de la région Nouvelle Aquitaine.

- Considérez-vous qu'il est important de soutenir ce secteur industriel majeur et porteur de solutions de décarbonation, et de favoriser les investissements nécessaires ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions faites-vous ?



## 10. Considérez-vous qu'il est important de soutenir ce secteur industriel majeur et porteur de solutions de décarbonation, et de favoriser les investissements nécessaires ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

Nous proposons :

1. d'encourager la production d'énergies marines renouvelables, la production et usage d'hydrogène, la captation et le stockage de CO2.
2. d'accompagner le projet de ferme marine houlomotrice au large de Biarritz.
3. d'encourager l'installation d'unités de décarbonation en lien avec le pôle sidérurgique et l'installation de nouveaux projets industriels.
4. d'accompagner la réduction des nuisances en lien avec la Région et la nouvelle société portuaire d'exploitation.

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

Pas dans le champ du législateur.  
Compétence de la Région.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

1. Accompagnement à la transition vers les carburants bas carbone
2. Électrification des quais
3. Développement du report modal
4. Remplacement du gaz naturel utilisé par les industries installées sur le port
5. Etude de faisabilité pour récupération de la chaleur fatale (notamment celle des aciéries)
6. Les projets que le port va accueillir, en lien avec la transition, doivent être considérés comme d'intérêt général afin que les exigences en matière de compensation biodiversité soient allégées.

## 10. Considérez-vous qu'il est important de soutenir ce secteur industriel majeur et porteur de solutions de décarbonation, et de favoriser les investissements nécessaires ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

La France est la deuxième puissance maritime mondiale : elle possède la deuxième ZEE du monde.

Notre domaine maritime donne un atout considérable à notre pays et le soutien apporté aux infrastructures portuaires doit être à la hauteur de nos ambitions.

Là encore les défis de simplification et baisse des charges sont considérables.

L'instabilité et la complexité du régime fiscal des grands ports maritimes handicapent le développement de nos infrastructures et la compétitivité de ceux qui les exploitent.

Les charges dites régaliennes devront être compensés intégralement par l'Etat.

Enfin, il conviendra de bâtir une stratégie nationale cohérente pour répondre à la concurrence féroce des ports étrangers.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

Toutes les infrastructures de mobilité et échanges commerciaux doivent être soutenus par l'état.

Nous réorienterons des dépenses budgétaires pour financer ce qui permet la réindustrialisation du pays.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

**Soutien : oui**

### Quelles propositions ?

1. Investissements dans les infrastructures : Augmenter les investissements dans les infrastructures portuaires pour garantir la souveraineté économique de la France à l'heure où 14 ports européens comptent parmi leurs actionnaires des entreprises chinoises.
2. Soutien à la décarbonation : Encourager l'utilisation de technologies vertes dans les opérations portuaires telles que les systèmes de propulsion à hydrogène. La mise en place d'un fonds souverain français permettra de financer cela.
3. Partenariats pour l'innovation : Faciliter les partenariats entre le port, les entreprises et les instituts de recherche pour développer des solutions innovantes de décarbonation et améliorer l'efficacité environnementale du port. Cela se traduira à l'échelle nationale par des investissements dans les domaines de la formation et de la recherche.

## 11. Le contexte géopolitique tendu et l'impact de l'inflation générale fragilise la visibilité du monde économique.

- Quelles propositions ferez-vous pour assurer plus de sérénité aux entreprises et aux salariés ?



# 11. Quelles propositions ferez-vous pour assurer plus de sérénité aux entreprises et aux salariés ?

**UG**

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

## Quelles propositions ?

C'est bien sûr d'abord la décision de dissoudre l'Assemblée qui est la première source d'incertitudes pour le monde économique et cela ne doit pas être oublié.

Pour notre part nous avons indiqué que les évolutions fiscales proposées visaient à mettre fin au système actuel, où ce sont les TPE et PME qui payent les impôts que les grands groupes ne paient plus.

Nous proposons la tenue d'une grande conférence sociale sur les salaires, l'emploi et la qualification avec un dialogue social rénové. Nous voulons mettre en place des quotas de sous-traitants issus du tissu de TPE/PME et de l'artisanat local.

Enfin nous voulons engager un plan de reconstruction industrielle pour mettre fin à la dépendance de la France et de l'Europe dans les domaines stratégiques (semi-conducteurs, médicaments, technologies de pointe, voitures électriques, panneaux solaires, etc...).

**ENS**

Florence Lasserre (5e du 64)

## Quelles propositions ?

Stabilité fiscale pour les entreprises et pas de hausses d'impôts sur la législature.

**PNB  
EAJ**

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

## Quelles propositions ?

1. Mettre en place un moratoire sur les hausses de la fiscalité
2. Accélérer la mise en œuvre du New Green Deal européen pour assurer un niveau d'activité économique soutenu pour les entreprises en lien avec les défis de la transition écologique
3. Mettre en œuvre le plus ambitieux plan de réduction des dépenses publiques afin que la France s'aligne sur la moyenne européenne par habitant.

# 11. Quelles propositions ferez-vous pour assurer plus de sérénité aux entreprises et aux salariés ?

LR

Valérie Castrec (5e du 64)

## Quelles propositions ?

La France porte une voix singulière dans le monde. Par son histoire, sa culture, sa langue, elle a su souvent parler à l'ensemble de l'humanité. Si elle peut irriter parfois, étonner souvent, elle laisse rarement indifférent. Elle doit renouer avec cette tradition.

Afin de retrouver une diplomatie autonome et développer notre capacité à décider seul ce qui est bon pour notre pays, il faudra recentrer notre politique étrangère sur quelques priorités précisément définies dont les premières seront la défense de notre territoire et de nos intérêts économiques et en particulier industriels.

A cette fin, notre outil diplomatique devra renforcer son dialogue avec le ministère de l'économie et développer les pratiques d'intelligence économique.

REC

Alain Cayuela (5e du 64)

## Quelles propositions ?

Pour la sérénité des entreprises, nous simplifierons leur relation avec l'administration et les changements des règles seront pérennisés.

Pour les salariés nous rapprocherons leur salaire net de leur salaire brut.

Le manque à gagner pour la protection sociale sera compensé par la fin des allocations non contributives aux étrangers comme l'AME.

RN

Serge Rosso (5e du 64)

## Quelles propositions ?

- Stabilité fiscale : Garantir une stabilité fiscale pour les entreprises afin de leur permettre de planifier à long terme. Le RN souhaite supprimer la CVAE d'ici 2027 et la C3S
- Revaloriser les salaires : Maintenir la défiscalisation des heures supplémentaires ainsi que l'exonération de charges sur l'augmentation des salaires de 10 % jusque 3 fois le SMIC.
- Stabilité de l'Etat : Lever l'inflation normative pesant sur l'économie et plus particulièrement les TPE-PME par des états-généraux de la simplification afin de libérer l'initiative des entreprises. Ces états-généraux se feront en lien avec les acteurs économiques et permettront in fine l'économie de plusieurs milliards pour le secteur privé.
- Soutenir les entreprises françaises par la commande publique : Renforcer les critères environnementaux et qualitatifs dans les appels d'offre afin de privilégier les entreprises françaises.

## 12. Alors que l'action de proximité des CCI est largement reconnue, par les entreprises et les acteurs territoriaux, leurs ressources sont régulièrement ponctionnées et détournées de leur vocation initiale.

Avec près de 70% de baisse depuis 2010 et la réduction des effectifs de 40%, les structures des CCI voient leurs moyens se restreindre (encore 100 Millions d'euros de prélèvement de 2024 à 2027) et les missions se multiplier. Elles sont, à ce titre, exemplaires sur leur capacité à se transformer, mais les marges de manoeuvre sont désormais taries.



- Considérez-vous que l'action des CCI est bénéfique aux entreprises et aux territoires ?
  1. Oui
  2. Non
- Quelles propositions ferez-vous pour garantir la pérennité des actions des CCI auprès des entreprises ?



## 12. Considérez-vous que l'action des CCI est bénéfique aux entreprises et aux territoires ?

UG

Iñaki Echaniz (4e du 64)  
Colette Capdevielle (5e du 64)  
Peio Dufau (6e du 64)

### Action CCI bénéfique : oui

#### Quelles propositions ?

La gauche s'est opposée à toutes les ponctions et réformes des ressources des chambres consulaires depuis 2017.

Leurs ressources doivent tenir compte de l'inflation et de l'évolution de l'activité économique afin qu'elles disposent des moyens pour mener leur action et que leurs personnels voient leur pouvoir d'achat préservé.

Ainsi nous proposons la revalorisation du point d'indice des personnels des CCI compensée par l'État.

Nous proposons également l'arrêt des baisses du plafond de taxe affectée au réseau CCI et l'ajout d'un montant supplémentaire pour prendre en compte l'inflation.

Nous souhaitons inviter l'Etat et les collectivités locales à confier aux CCI moyennant subvention, la mise en œuvre et le suivi de dispositifs de politiques publiques économiques qui seraient directement en lien avec les entreprises.

ENS

Florence Lasserre (5e du 64)

### Action CCI bénéfique : oui

#### Quelles propositions ?

Sanctuarisation des moyens des CCI.  
Possibilité de développement des sources de financement complémentaires en lien avec la co-construction du développement économique avec les autres collectivités.

PNB  
EAJ

Gracianne Mirande Bec (4e du 64)  
Jean-Marie Erramuzpe (5e du 64)  
Jean Tellechea (6e du 64)

### Action CCI bénéfique : oui

#### Quelles propositions ?

1. Instaurer une obligation de conventionnement entre les collectivités territoriales en charge du développement économique et leur CCI (avec des mesures d'accompagnement financiers)
2. Mettre un terme aux ponctions étatiques sur les trésoreries des CCI.
3. Garantir, par la loi, la pérennité et l'autonomie des CCI territoriales.
4. Étudier la mise en place d'un système de bonus / malus dans le financement des CCI, au regard de deux critères : la performance de leur gestion et l'étendue des actions et projets menés à l'égard de l'économie de leur territoire.

## 12. Considérez-vous que l'action des CCI est bénéfique aux entreprises et aux territoires ?

**LR**

Valérie Castrec (5e du 64)

**Action CCI bénéfique : oui**

### Quelles propositions ?

Leur mission au service des entreprises est déterminante auprès des acteurs du monde économique au Pays basque.

Je m'engage à travailler à rétablir les ressources des CCI au niveau existant avant le vote du Budget 2024 et à œuvrer pour donner de la visibilité financière aux CCI qui sont indispensables à notre avenir économique.

**REC**

Alain Cayuela (5e du 64)

**Action CCI bénéfique : oui**

### Quelles propositions ?

Les ressources des Cci devront être indexées sur l'activité économique de leur territoire.

**RN**

Serge Rosso (5e du 64)

**Action CCI bénéfique : oui**

### Quelles propositions ?

1. **Financement stable** : Assurer un financement stable et prévisible pour les CCI pour leur permettre de planifier et de mener à bien leurs missions. Le RN propose de garantir que les ressources des CCI soient utilisées exclusivement pour leur vocation initiale.
2. **Renforcement des missions** : Élargir les missions des CCI pour inclure de nouveaux domaines d'accompagnement des entreprises, notamment dans la transition écologique et numérique.

**Merci** aux candidats pour leurs  
réponses.



Votre contact Relations institutionnelles CCI Bayonne Pays Basque : [c.rodet@bayonne.cci.fr](mailto:c.rodet@bayonne.cci.fr)